

MAIRIE
de SAINT SERVIN DU BOIS

DECLARATION PREALABLE
DELIVREE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

Demande déposée le 01/03/2023

N° DP 071 479 23 M0005

Par :	Madame LECLERC JANINE HUGUETTE
Demeurant à :	12 RUE DE LA BRUYERE 71200 SAINT SERVIN DU BOIS
Sur un terrain sis à :	12 RUE DE LA BRUYERE 71200 SAINT SERVIN DU BOIS 479 AA 61 2548 m²
Nature des Travaux :	Construction d'une véranda

Surface de plancher créée: 10,8 m²

Le Maire de la Ville de SAINT SERVIN DU BOIS

Vu le Code de l'Urbanisme,

Vu la délibération du Conseil de la Communauté Urbaine Creusot Montceau en date du 18/06/2020 approuvant le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l'Habitat et ayant les effets d'un SCOT (PLUi.H),

Vu la délibération du Conseil de la Communauté Urbaine Creusot Montceau en date du 06/10/2022 approuvant la modification de droit commun N°1 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l'Habitat et ayant les effets d'un SCOT (PLUi.H) approuvé le 18/06/2020,

Vu la convention passée entre la commune et la CUCM transférant l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation du sol à la CUCM en date du 20/02/2017,

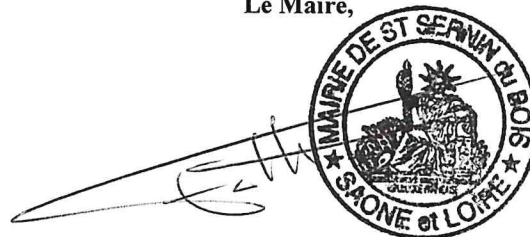
Vu la demande de déclaration préalable susvisée,

ARRETE

ARTICLE UNIQUE : La présente déclaration préalable fait l'objet d'une décision de **non opposition**.

Date d'affichage en Mairie
de l'avis de dépôt :

SAINT SERVIN DU BOIS, le 6.3.2023.
Le Maire,



Pascale FAUOURD

Information : La présente décision donnera lieu à la perception de la Taxe d'Aménagement dont le montant sera notifié ultérieurement.

Certifié exécutoire pour avoir

été reçu à la sous-Préfecture

le 20 mars 2023...

et publié, affiché ou

notifié le 20 mars 2023.

Le Maire,

